RW/931/2021/3304/4521/708

Lot 708

Les plages de semis délimitées par l' Agent forestier sont à préserver. Bois mesurés au compas. Cubage via hauteur recoupe et défilement. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total	121	--
Volume grumes	115,641	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	115,641	m³
Cube moyen	956	dm³
Circonférence moyenne	97,066	cm
Surface de coupe	4,408	ha
Contact	TAYMANS Pierre, 0477 78 13 68	--
Triage	Triage De Vecmont	--
Propriétaire	La Roche-En-Ardenne Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	GROSSE HAIE - cpe 6, BONNAFOYS - cpe 6	--
Vente	Vente marchand La-Roche Jeudi 29 avril 2021 à 17:30 Salle du Plateau à Vecmont	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		**Douglas** Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)	Nbre	Vol.(m^3)
55	5		-	
		1,110		
65	8		-	
		2,760		
75	24		-	
85	15		-	
		21,036		
95	10		1	
105	22		-	
115	11		-	
		46,746		0,850
125	18		-	
135	4		-	
145	1		-	
		38,034		
155	1		-	
165	1		-	
		5,105		
Total grumes	**120**	**114,791**	**1**	**0,850**
Houppiers/Taillis	-		-	